

DIEU - PATRIE - FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 12

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

3 février 1949

## AGRONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE (XXX)

### La forêt et l'agriculture.

#### La forêt et les champs.

"Après la forêt, l'homme; après l'homme, le désert", a-t-on répété, après Chateaubriand. Pourtant, la forêt lorsqu'on sait lui garder au moins un tiers de la superficie d'un territoire, y reste la meilleure régulatrice d'humidité qu'on puisse souhaiter. Au sommet des collines, ou des montagnes, celle-ci agit comme une véritable éponge, absorbant l'eau des pluies ou de la fonte des neiges, la distribuant ensuite lentement aux terrains situés plus bas, prévenant la formation de torrents dévastateurs, et prévenant surtout ce lavage des surfaces cultivées, phénomène connu sous le nom d'érosion.

Mais, même en rase campagne, une lisière de bois peut jouer le rôle de brise-vent. Dans nos vallées où la fréquence et l'intensité des vents assèchent et refroidissent la terre, un tel brise-vent est utile non seulement pour les champs avoisinants, mais par lui-même, par les produits ligneux qu'il donne régulièrement. Ce n'est pas pour rien qu'en Bretagne, par exemple, on voit ces "chemins creux", non pas pour la protection des routes, mais bien pour la protection des champs; car on a entouré ceux-ci de clôtures de pierre ou de terre que surmontent des arbrisseaux ou des arbres, pour arrêter les vents dominants dans leur course, et pour y pouvoir conserver en outre la chaleur du soleil. Les récoltes améliorées qu'on en a tirées ont généralisé le clôturage des champs. D'où ces "chemins creux". . .

Y aurait-il quelque chose à tenter à ce sujet, chez-nous? L'essai fait à Joliette nous met pourtant sur une piste intéressante. Mais une expérience de quelque valeur n'est pas du ressort des particuliers. Tout de même, quel beau champ d'expérimentation en commun ce serait pour les forestiers et pour les agronomes, et pour le cultivateur, le tout premier bénéficiaire? . . .

#### La forêt, richesse nationale.

Nous parlerons plus loin de la valeur économique de la forêt. Y a-t-il d'autres raisons de la cultiver religieusement?

Mais oui; d'abord pour ne pas retarder sa reprise de deux ou trois générations humaines, comme on l'a fait dans des essais malheureux de colonisation, où le marchand de bois et le colon étaient de mêche, autrefois. Après 25 ans et plus, c'est encore le désert: ni agriculture, ni bois. Pas même une belle promesse!

La chasse et la pêche ont une grande valeur pour les nationaux qui y trouvent des produits alimentaires permettant d'économiser les produits de la ferme pour la vente. Ensuite, le touriste aime à pénétrer dans la forêt, à sillonner les lacs, et rivières boisés, lorsqu'ils ne sont pas stériles. Parfois même, il ne leur demande qu'un peu de beauté naturelle, t quelques heures de paix. . .

Rien de tout cela ne peut exister là où un incendie, ou une colonisation ratée, a tout détruit.

#### Importance économique.

D'après le Dr J. Risi, des 170,000,000 d'acres —ou des 264,000 milles carrés— de nos forêts, 19,000,000 d'acres sont en forêt privée, et environ 150,000,000 d'acres appartiennent à la Couronne, c'est-à-dire, au peuple, environ le tiers de ces dernières étendues —tout ce qui est accessible! —étant affermé. En gros, 11 p.c. des forêts sont propriété privée; le reste, 89 p.c. appartenant au peuple.

En 1945, plus de \$102,000,000.00 ont été payés en salaires; 34 p.c., pour les opérations en forêt;

39 p.c., dans les usines de pâte et papier; 9 p.c., dans les scieries; et 18 p.c., dans les autres industries employant le bois comme matière première.

A qui ces salaires ont-ils été payés? En très grande partie aux populations besogneuses de nos campagnes: journaliers, petits cultivateurs, et parfois aux vieux cultivateurs ou à leurs fils.

Si l'on accorde trois dépendants aux 85,000 employés de nos entreprises forestières, c'est donc 340,000 personnes qui vivent de la forêt, chez-nous soit un dixième de la population.

#### La forêt et les autres industries.

La forêt emploie 85,000 hommes; les mines, 20,000; les produits chimiques, 54,000; la confection, 33,000; les industries du coton, 18,000; et la chaussure, 13,000.

Si l'on excepte les hommes employés dans les industries de pâte et papier, les 21,000 hommes qui travaillent dans les scieries et les 18,000 répartis dans les autres industries du bois sont divisés entre de si petites entreprises que la moyenne des employés n'est que 11, à chacune: un vrai optimum dans la décentralisation. n'est-ce pas? C'est de l'artisanat.

#### Valeur argent de la production forestière.

La valeur brute de notre production forestière s'établit ainsi:

Pâte et papier	\$190,000,000.00
Production des scieries	\$ 50,000,000.00
Bois de chauffage	\$ 20,000,000.00
Conversion mécanique: (boutiques, manufactures, etc)	\$ 65,000,000.00
Grand total:	\$350,000,000.00

La production agricole brute de la province ne s'établit actuellement qu'à environ \$275,000,000.00 par année.

Comme bien du bois de pulpe, de sciage, de chauffage provient des boisés de ferme, des terres à bois du cultivateur, on voit tout de suite quelle importance doit être accordée à la forêt de chez-nous; car les revenus qu'on en tire, soit par la vente, soit par les salaires, viennent s'ajouter aux revenus agricoles, pour une bonne part.

#### Cultiver la forêt.

Le bois disparaît à tel rythme que le gouvernement provincial a pris l'importante décision de mener une enquête complète sur nos forêts afin d'en établir le bilan et la capacité d'exploitation. Et c'est très sage, puisque c'est la seule ressource naturelle qui se renouvelle gratuitement, même l'énergie hydraulique étant fonction de la conservation des forêts dans les bassins d'approvisionnement d'eau.

On pourra économiser la richesse forestière en instruisant le cultivateur sur les soins à donner à sa propriété: son érablière, son boisé de ferme, son "circuit à bois;" sur leur capacité de production annuelle en matière ligneuse, et sur leur limite d'exploitation. Tant mieux, si on réussit à faire comprendre la même chose aux concessionnaires, toujours plus avides de tirer le maximum de produits bruts en un minimum de temps et de location.

Ensuite, on pourra encore économiser cette précieuse matière ligneuse en en faisant un plus complet usage; c'est-à-dire en employant les procédés industriels les plus récents, procédés qui tirent bon parti d'un maximum de matière ligneuse auparavant insoupçonné, et qui généralisent aussi d'une façon surprenante l'usage du bois, auparavant si méconnu!

Enfin, il y a l'utilisation industrielle des déchets d'exploitation en forêt ou dans les usines utilisant le bois comme matière première; moins de matière ligneuse rapporterait plus d'argent: d'où économie de potentiel forestier! Rappelons, encore une fois, quelle économie de bois apporterait l'amélioration —que le public demandera bientôt à grands cris!— de nos appareils de chauffage, qui sont de véritables passoires où s'envole inutilement plus de 80 p.c. de la calorifique contenue dans le combustible!

Comme les cultivateurs et les grands propriétaires terriens seront les premiers à mettre à profit les leçons de réjuvenation et d'entretien rationnel de la forêt; comme l'exploitation forestière constitue un emploi d'hiver idéal au cours d'une saison d'inactivité agricole; comme l'économie de matière intéresse au plus haut point d'abord les petits propriétaires dont les domaines forestiers sont limités, et surtout destructibles: pour toutes ces raisons, nous avons tenu à parler de la forêt dans une série d'études sur les problèmes de notre agronomie. . .

Nous exprimons notre reconnaissance au Dr J. Risi, professeur de la chimie du bois à Laval, pour nous avoir permis de puiser largement dans les matériaux qu'il nous a fait connaître lors de sa remarquable conférence à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, en janvier dernier.

Ce travail, beaucoup plus complet que les notes que nous avons pu en recueillir, sera publié l'automne prochain. Nous nous ferons un devoir de le rappeler à nos lecteurs.

L.-de-G. FORTIN.

Faites confiance à la Machinerie Poitras  
— Industrie fondée depuis 1920 —

Pour toute information, adressez-vous à  
**Jos. POITRAS & FILS Ltée**  
Manufacturiers de Machinerie

L'ISLET — STATION

**J.C. DUBEAU**

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE  
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE  
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

## Chronique sportive

26 janvier 1949

I—Ecole: 1 — St-Pacôme: 1

Mercredi soir, le 26 janvier, l'équipe de l'Ecole renouvelait sa traditionnelle visite à l'équipe pacômienne.

Après de vains efforts, ayant la supériorité numérique et non pas la qualité, l'équipe de St-Pacôme ne réussit à déjouer et non pas à me ne réussit à déjouer notre brillant gardien de but qu'une seule fois dans la troisième période, alors qu'il y avait deux de nos joueurs "aux douches". La partie se termina avec le pointage nul 1-1.

Nous espérons qu'à l'avenir l'arbitre du culb adverse suive des cours réguliers du soir, en ce qui concerne le règlement officiel du hockey. Ce soir-là, il semblait s'acharner non seulement sur nos solides défenses, mais sur l'équipe toute entière, avec le résultat qu'il distribua *seulement* 10 punitions, dont 3 majeures.

Jeudi soir, le 27, l'équipe étudiante a remporté les honneurs contre l'équipe Bonsecours de l'Islet, au pointage de 7-1. Nous voulons exprimer nos plus sincères condoléances à l'équipe de St-Pacôme qui est automatiquement éliminée de la course au championnat.

### SOMMAIRE

#### 1ère Période.

1—Ecole Gosselin (Lavoie, Leblanc)  
Punitions: Laverdière 2 minutes.  
Lavoie 2 minutes.

#### 2ème période.

Punitions: Richard Chamberland, 2 minutes.  
Fernand Lavoie 5 minutes.  
Guy Leblanc 2 minutes

#### 3ème période.

2—St-Pacôme R. Lévesque (Dr. Royer)  
Punitions: Fernand Lavoie 5 minutes.

Claude Hayes 2 min.  
R. Lévesque, 2 min.  
R. Chamberland, 2 min.  
C. Laverdière, 2 min.  
Fernand Ouellet, 2 min.  
Maurice Mercier, 2 min.  
Eudore Anctil, 5 min.

Arbitres: G. Royer, M. Bélanger.

Maurice HAMEL, e.s.a.

27 janvier.

II—Ecole: 1 — L'Islet: 1

Quelle joie! Quelle tristesse! En effet c'est la joie, l'Ecole a réussi à remporter une victoire. Jeudi le 27 janvier, l'équipe de Hockey a vaincu celle de l'Islet village au compte de 7-1.

Gilbert voulait bien passer un coup de pinceau, mais le sort en fut jeté, car un joueur de l'Islet a réussi, non sans effort, à compter un point à la dernière minute de jeu de la troisième période.

Tous les joueurs ont fait preuve d'un grand esprit sportif, Laverdière surtout en se soumettant aux décisions de l'arbitre.

Voici le sommaire de la joute:

#### 1ère Période.

1—Ecole Lavoie (Leblanc, Hayes)  
2—Ecole Lavoie (E. Anctil).  
Punitions: Laverdière, E. Anctil.

#### 2ème période.

3—Ecole E. Anctil (Hayes)  
4—Ecole Lavoie (Hayes, LeBlanc)  
5—Ecole E. Anctil (Mercier, J. Anctil).  
Punitions: Laverdière, E. Anctil, Ouellet.

#### 3ème période.

6—Ecole Lavoie (Leblanc Hayes)  
7—Ecole E. Anctil (Lavoie)  
8—L'Islet Yvon Caron  
Punitions: Laverdière, Bernard, Moreau E. Anctil.  
Arbitres: Maurice Bélanger, Henri Caron.  
Sylvio BOURGET.

29 janvier.

III—Ecole: 2 — St-Jean-Port-Joli: 7

Same di le 29 janvier, le club de l'Ecole recevait le Toussaint et Frères sur la patinoire de St-Jean-Port-Joli. Cette partie fut la dernière avant le début de la série semi-finale de la ligue L'ISLET-KAMOURASKA.

Comme on s'y attendait l'Ecole encaissa encore une défaite. Le score fut de 7 à 2 pour le Toussaint et Frères. Comment pouvait-on espérer de remporter la victoire avec seulement 8 joueurs contre les 13 de l'équipe adverse?

Malgré tout nos porte-couleurs nous fournirent un jeu vraiment intéressant. Il faut signaler ici la manière dont Antoine Chamberland manie la

rondelle. Ce jeune hockeyiste promet pour l'avenir. Et que dire de nos deux défenses, Lavoie et Laverdière. Ce sont de solides piliers sur lesquels les avants adverses viennent se démantibuler. Les joueurs du club visiteur disent: "Le 2 (Laverdière) va pourtant rencontrer son homme". Mais toujours, d'un coup rude mais franc il fait dévier les ataquants. Il demeure une forteresse invulnérable.

Notre cerbère arrêta un grand nombre de "lancers", et sur les sept qu'il laissa passer on peut compter au moins trois "ballons". Si nous n'avons pas la quantité, réjouissons-nous car nous avons la qualité.

Chez les adversaires, nous devons féliciter Bertrand Robichaud qui compta seul deux francs buts, et tous les autres joueurs qui sont de vrais "sportmen".

Je me fais l'interprète du club pour remercier deux de nos joueurs étoiles, Eudore et Julien Anctil qui nous ont quittés par suite de circonstances incontrôlables. Merci, Eudore et Julien, et nos meilleurs voeux de succès pour l'avenir.

### SOMMAIRE

#### 1ère Période.

1—Ecole F. Lavoie (G. Leblanc et C. Laverdière)  
2—St-Jean Benoit Caron (Henri Fournier)

#### 2ème période.

3—St-Jean Bertrand Robichaud.  
4—Ecole Antoine Chamb. (M. Mercier et C. Hayes)  
5—St-Jean Raymond Robichaud.  
6—St-Jean Auguste Lainé (Henri Fournier)  
7—St-Jean Lucien Gamache (Raymond Rob.).  
Punitions: Lavoie, Lavoie, Normand.

#### 3ème période.

8—St-Jean Auguste Lainé (Henri Fournier).  
9—St-Jean Bertrand Robichaud.  
Punitions: Laverdière, Bertrand Robichaud.  
Arbitres: M. Bélanger et W. Richard.  
Yvon LEVESQUE.

30 janvier.

Ecole: 10 Létourneau: 3

Sous un ciel glacial, l'intrépide équipe de l'Ecole a démontré une fois de plus que la science alliée à la force ne connaissait qu'un seul maître: la Victoire.

Si la froide température a paralysé l'équipe adverse, elle n'a que fouetté le courage indomptable de la nôtre.

A la première période, Laverdière ouvrit les hostilités en plaçant un lancer atomique dont seul le radar aurait pu capter le passage dans le filet adverse. Lavoie Leblanc et Hayes supportèrent leurs coéquipiers de façon magnifique en plaçant trois francs buts.

Au deuxième lever du rideau, Lavoie, Laverdière et Hayes comptèrent aidés de Mercier et Chamberland. Un joueur du Létourneau ne prisant pas le coup d'épaule de Bullock Laverdière, frappa ce dernier avec son gouret, mais mal lui en prit, car notre solide Camille lui démontra de façon frappante qu'il n'était pas un manchot. . .

Dès le début du 3<sup>e</sup> engagement, Lavoie et Leblanc se signalèrent à nouveau, en déjouant le cerbère du Létourneau qui ne vit que poudre et feu sous leurs lancers foudroyants.

Il convient de signaler la magnifique tenue du gardien de but. Gilbert, qui fut à la hauteur de la situation durant les 60 minutes de jeu. "Pet" arrêta sans broncher les plus difficiles lancers, et le Létourneau eut beaucoup de difficultés à le prendre en défaut.

Lavoie et Leblanc se signalèrent particulièrement en accomplissant le tour du chapeau. Laverdière, notre Gibraltar bipède, et Hayes réussirent à placer la rondelle 2 fois dans le filet.

Lavoie, Mercier, Chamberland brillèrent par leur jeu scientifique et leur participation aux points.

Si à l'avenir, notre équipe estudiantine évolue avec le brio déployé cet après-midi, il n'y a aucun doute qu'elle atteindra les cimes de l'Olympe.

### SOMMAIRE

#### 1ère période.

1—Ecole Laverdière (Lavoie)  
2—Ecole Lavoie (Leblanc)  
3—Ecole Leblanc (Lavoie)  
4—Ecole Hayes (Lavoie, Lavoie)  
Punitions: Couillard, 2 minutes

#### 2ème période.

5—Ecole Lavoie (Hayes)  
6—Ecole Laverdière (Mercier Chamberland)  
7—Ecole Hayes (Chamberland, Mercier)  
8—Létourneau Martin Laberge (Marcel Lab. Thib.)  
Punitions: Laverdière, Labrie, Laberge 2 min.

#### 3ème période.

9—Ecole Lavoie (Laverdière)  
10—Ecole Leblanc.  
11—Ecole Leblanc (Lavoie, Hayes)  
12—Létourneau Laberge (Marcel Lab. Thibault)  
13—Létourneau Martin Laberge (R. Thibault).  
Arbitres: Després, M. Bélanger.  
Maurice HAMEL, e.s.a.

### POSITION DES CLUBS

Clubs	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	PP	PC	Total.
1—St-Jean	8	7	0	1	38	18	15
2—M. Létourn.	8	3	2	3	30	27	9
3—Bonsecours	8	3	4	1	24	24	7
4—Ecole	8	1	4	3	27	39	5
5—Pacôme	8	1	5	2	14	22	4

### GARDIENS DE BUTS

NOM	CLUB	P.J.	Pc	MOYENNE
1—Lavallé G.	(St-Jean)	8	18	2.25
2—Gagnon G.	(St-Pacôme)	8	22	2.75
3—Ménard A.	(Bonsecours)	8	24	3.00
4—Gagnon B.	(Létourneau)	8	26	3.25
5—Gilbert R.	(Ecole)	8	39	4.87

Blanchissage: Gagnon B. (Létourneau): 1

Premier scoreur de la Ligue: Hayes C. (Ecole)  
Francs tireurs: Fournier H. (St-Jean); Laberge M. et Thibeault R. (Létourneau): 9

Assistances: Hayes C. (Ecole): 11

Joueur le plus puni: Laverdière C. (Ecole): 24 mn.

Club le plus puni: Ecole: 72 minutes.

### PUNITIONS PAR CLUBS

1—Ecole	72 minutes.
2—Létourneau	47 "
3—Bonsecours	38 "
4—St-Jean	28 "
5—St-Pacôme	24 "

Toutes ces statistiques sont compilées d'après les rapports officiels de la cédule régulière, signés des arbitres. Elles ont été compilées et revues à l'Ecole Supérieure d'Agriculture. Nous ne sommes pas responsables des erreurs de noms ou de chiffres qui auraient pu se glisser dans ces rapports.

Compilateur: Benoit Lavoie

Reviser: Camille Laverdière

## Initiation à l'économie politique

(avec applications au Canada)

par François-Albert Angers.

N'avez-vous pas déploré maintes fois l'absence d'un traité d'économie politique d'inspiration canadienne, écrit à l'intention et à l'usage des Canadiens français? C'était là une lacune grave et fort ennuyeuse, disiez-vous, et avec raison. Or, cette lacune n'existe plus aujourd'hui. M. François-Albert Angers, Diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vient en effet de publier, aux Editions Fides, cet ouvrage depuis longtemps désiré.

M. François-Albert Angers est très avantageusement connu, non seulement dans les milieux universitaires, mais même dans les milieux financiers et administratifs où il est appelé très souvent à se prononcer sur telle ou telle question. Il collabore en outre à plusieurs revues et ses écrits font autorité aussi bien à l'étranger qu'au Canada. Il est sans contredit notre premier sociologue et économiste.

Le traité qu'il présente aujourd'hui au public est le fruit de sa longue carrière de professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et à l'Université de Montréal. C'est dire que chaque définition, chaque mot sont pesés, réfléchis, vidés de leur sens. La qualité première de l'ouvrage est la concision et la clarté. On devine que le professeur a révisé, refondu et complété bien des fois ses notes de cours avant de se décider à les livrer à l'impression. L'ouvrage y a gagné cette autorité que confère une longue expérience et qui fait de certains volumes des ouvrages de base auxquels on recourt sans cesse.

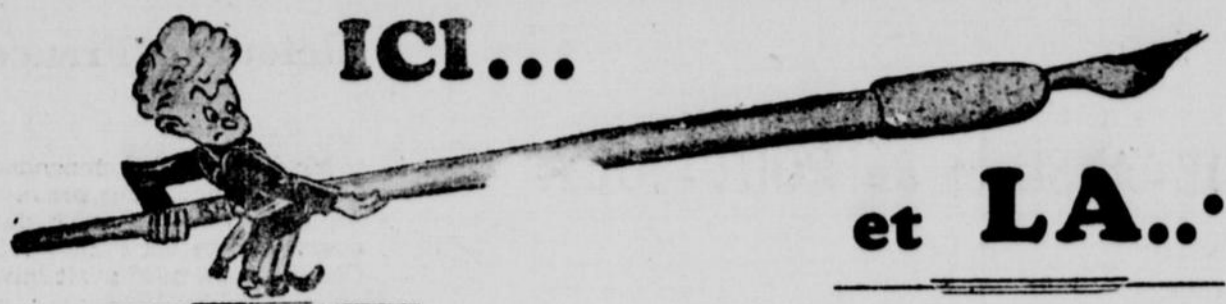
L'auteur parcourt le cycle entier des divers domaines de la science économique. Parti de la notion de celle-ci, il s'arrête au problème de la consommation, de la production, de la distribution, étudie les phénomènes de la circulation: valeur, prix, monnaie, système monétaires, crédit, bourse, change, etc., et de la répartition: salaire, loyer, intérêt, etc. et termine avec une magnifique synthèse sur une politique gouvernementale sur le plan national.

Nous pouvons affirmer, et la critique nous donnera sans doute raison, que l'ouvrage de M. Angers est l'un des plus concis, des plus clairs, et des plus orthodoxes qui aient été publiés au Canada.

INITIATION A L'ECONOMIE POLITIQUE est le 7<sup>e</sup> ouvrage de la collection "Bibliothèque économique et sociale" qui groupait déjà les ouvrages suivants: *Invitation à l'étude, L'homme d'affaires et Le citoyen canadien-français* d'Esdras Minville; *Le mouvement ouvrier canadien*, de Jean-Pierre Després; *Les doctrines économiques*, de Paul Hugon; *Géographie économique du Canada*, de Raymond Tanghe.

Ouvrage de 308 pages, édité chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1) Canada, en vente partout au prix de \$2.00 (par la poste: \$2.15).

SERVICE DE PRESSE — FIDES  
"Bibliothèque économique et sociale"



"Le Devoir" et... son devoir.

Lorsque M. Fillion est arrivé au "Devoir" il y a une couple d'années, nous ne nous sommes pas trop gênés pour lui dire ce que nous attendions du directeur d'un journal de ce genre.

Depuis, — ce qui ne veut pas dire qu'il ait toujours eu tort — M. Fillion a écrit plusieurs articles qu'il aurait mieux fait, croyons-nous, de garder un peu plus longtemps sur sa table de travail. Mais, surtout, il a écrit — et nous voulons lui rendre cette justice aujourd'hui — plusieurs articles que personne d'autre n'aurait osé écrire. Il a plu et déplu à chacun des partis politiques, tant fédéraux que provinciaux, au hasard de leurs actes, suivant qu'il les approuvait ou les fistigeait.

Après avoir dit à M. St-Laurent, à son arrivée au pouvoir, qu'il le jugerait d'après sa politique, il vient de donner à M. Drew l'assurance qu'il ne laissera pas celui-ci s'échapper lui non plus, par des tangentes. Après avoir carrément conseillé aux électeurs, avant le 28 juillet dernier, de voter contre M. Godbout, il tient M. Duplessis responsable de ses promesses.

On peut différer d'avis sur plusieurs points avec M. Fillion et ses rédacteurs; mais nous devons louer le courage et la cranerie du "Devoir" devant certains problèmes qu'il a été le seul à prendre de face. Et ça nous rappelle le journal d'autrefois celui où, de temps à autres, éclatait une bombe, aussi bien à la face d'un parti politique qu'à la face d'un autre!

Récemment, après la lamentable affaire, — à tout point de vue, — de St-Rémi d'Amherst "Le Devoir" s'attaquait, apparemment armé jusqu'aux dents, à un problème semblable, à East Broughton. Quelques semaines auparavant, on avait épluché d'assez près la question du français à l'Université d'Ottawa, état de choses qu'on peut juger de différente façon, mais doit être connu tel quel.

Peu important alors les erreurs individuelles du directeur ou des rédacteurs si on a l'assurance que la consigne générale est de ne tromper personne!

La situation exceptionnelle de ce journal lui impose des devoirs exceptionnels de direction et d'orientation. Ce n'est pas facile.

Justice à qui de droit.

L. G. F.

Un argument de 41 tonnes et d'une portée de 2,900 milles!

Nos voisins du Sud travaillent très activement à l'approvisionnement d'Etats réfractaires à la signature d'une paix définitive. Dans la discussion, ils viennent d'apporter un argument qui pèse 41 tonnes, et qu'un avion peut aller jeter à 2,900 milles plus près des opposants! Heureusement on a fait le travail en territoire américain; on a mis du plâtre dans les deux bombes de 41,000 livres chacune; puis, on les a jetées tout droit sur l'objectif choisi à plusieurs mille pieds dans les airs, et à pleine vitesse! . . .

Curieuse coïncidence: M. Staline lançait immédiatement après — par les journaux et d'une façon vague, c'est entendu, — une invitation à M. Truman d'aller parler de paix, à Moscou, à Yalta ou autres lieux de l'intérieur du cercle de fer! . . .

Le coup ne manquait pas d'habileté et constituait une riposte habile à l'expérience américaine. Seulement, aux Etats-Unis, on semble avoir fini de se faire prendre, et l'on a observé un silence parfait. . . . M. Staline aurait-il chargé sa bombe politique de plâtre, lui aussi?

L. G. F.

Tit-Coq - Fridolin - Gélinas.

Récemment, l'Université de Montréal conférait un doctorat *honoris causa*, à Gratien Gélinas, le déjà légendaire auteur et personificateur de Fridolin, son premier héros, et de Tit-Coq, sa dernière création. Inutile de dire que ce fut à la satisfaction de tout le monde, — à partir de M. Louis St-Laurent, le premier ministre du Canada, à aller jusqu'au plus humble de ses auditeurs à la radio....

Lors de la 101<sup>ème</sup> représentation de "Tit-Coq" à Montréal — ce qui ne s'est jamais vu au Canada pour une pièce de théâtre — toutes les classes de la société ont tenu à rendre hommage à notre premier "classique" (à sa façon) du théâtre canadien, et avaient à leur tête les représentants les plus éminents des autorités civiles et religieuses, universitaires et artistiques du Canada français et du pays.

Gratien Gélinas n'a pas seulement un talent tout à fait remarquable pour exprimer une pensée toujours limpide, autant par des situations dramatiques ou comiques que par des mots; il a de plus un grand contrôle sur lui-même, ce sens critique qui précède la critique elle-même, toujours assez pointilleuse, comme on sait.

Et, ce qui n'est pas banal, Fridolin-Tit-Coq-Gélinas est prophète. . . en son pays. C'est la marque d'un talent théâtral confinant au génie.

L. G. F.

"A méditer". . . .

Dernièrement, nous commentions une nomination à un haut poste. C'était bien notre droit; et nous avions des raisons suffisantes, nous a-t-il paru, pour le faire puisque nous avons signé notre commentaire.

Quelqu'un n'a pas aimé notre point de vue. C'était son affaire. Il avait tous les droits et toutes les facilités de protester, même sous un nom de plume dont nous aurions gardé le secret.

Mais non. Le "messieur" en question a découpé quelques lignes sottes dans une feuille quelconque, sans indication de provenance; il a épinglé son papier sur un brouillon marqué au crayon de ces deux mots seulement: "A méditer".

Or, comme le papier n'était pas signé, nous ne l'avons lu qu'en diagonale et pas médité du tout.

Bien plus, ce trésor a été mis dans une enveloppe officielle au timbre d'un département, et c'est la princesse, en personne, qui a payé les quatre sous pour véhiculer cette "cochonneté".

A notre tour, nous donnons à ce correspondant un mot à méditer: "Vache!". . . .

L. G. F.

"Séraphin" à l'écran.

Au moment même où Gratien Gélinas jouait sa centième représentation de "Tit-Coq", le roman de Claude-Henri Grignon, "Un homme et son péché" paraissait sur un écran, dans la même ville de Montréal. C'est à bien dire le premier film d'inspiration canadienne, reflétant un milieu authentique de chez-nous, joué par des acteurs formés au pays, photographié et monté par une compagnie dont le nom, assez significatif, est Québec Production.

La critique a été unanime à dire que ce film franchirait bientôt les frontières du Québec, du Canada, et même l'Atlantique. . . en personne! On ne crie pas au chef-d'oeuvre, mais à l'oeuvre solide, bien faite dans son ensemble, et capable de soutenir la comparaison dans le monde international du cinéma.

Sauf erreur, Grignon a devancé Gélinas dans l'utilisation des types de chez-nous, soit au théâtre, soit à la radio. En tous cas, le grand succès de "Séraphin", comme on dit, a précédé ceux de "Fridolin", il y a déjà quelques années. Cette prise de conscience — de part et d'autre — n'est pas sans mérite, encore que le drame de Grignon ait assez peu de variété, de souplesse et d'action. Mais il a la vérité, cette simple et admirable vérité qui ressort des faits autant que des paroles de la trame dramatique.

Nous ne connaissons "Un homme et son péché" que par la radio, nous étant toujours bien gardés d'aller voir cette paysannerie — qui se joue à la grandeur d'un comté — rapetissée serrée entre les étroits décors d'une scène. Mais nous irons voir le film, à la première occasion.

Dès maintenant, nous fiant au témoignage de gens du métier, nous félicitons cet écrivain de chez-nous nos artistes et la Québec Production de leur réussite, de ce premier coup d'essai au cinéma d'une oeuvre intégralement canadienne.

L. G. F.

## Chronique étudiante.

Dimanche, le 23 janvier;—

Nos porte-couleurs sont revenus, à l'heure de Matines, de l'Islet-Station où ils avaient joué une brillante partie contre le club local. Ils y avaient enregistré plusieurs actes de bravoure et de courage, mais peu de points. . . Une fois de plus, on a laissé ce plaisir-là à l'adversaire!

Notre arbitre ayant voulu protester énergiquement (c'est peut-être dû à son âge), mal lui en prit: il revint avec un fond de culotte amoindri d'une pièce de "quatre par quatre" (4" x 4")! . . .

Aujourd'hui, nos joueurs, ont failli être plus chanceux! Notre arbitre cette fois, sous l'influence d'une sainte colère, accorda la première punition de sa carrière à un joueur adverse en lui disant, en guise de consolation: "Sois poli!"

"Cam", encore sous l'emprise de ce conseil, a compté le plus beau but de sa carrière. Voici comment c'est arrivé: "Hein! . . . Le voilà dedans! . . . Non?" Prenant alors le retour de son propre lancer, il entra du coup la rondelle et le gardien des buts dans la cage! . . .

Un dimanche consacré à l'étude, c'est long et fatigant! Aussi, à la veillée, un confrère s'est avisé d'aller consulter le docteur Rodolphe, ce grand médecin des âmes. Il s'y rendit dans un véhicule nouveau genre, son lit, gravement promené par trois confrères. Ce visiteur nocturne ayant une marque d'identification ineffaçable, un nez démesurément long qui dépassait la tête de la couchette. . . . il revint ou plutôt son lit revint, . . . la tête en bas! Puis, ce fut le silence!

Lundi, le 24 janvier:—

La plupart des étudiants exhibent un visage sérieux, un front plissé cachant des pensées profondes. Est-ce l'approche de la neige? Non, c'est la première journée d'examen. Et une première journée d'examen, le même matin que ce qu'on appelle en français "the Monday Morning disease"!

A neuf heures, le regard perdu, chacun se rend en classe donner la pesée de son savoir; et malheur à celui dont le bagage sera trouvé trop léger! . . .

Pour les élèves de quatrième agronomique, il faudra attendre les résultats pour savoir si c'était difficile ou non. Les questions avaient été pensées, et pour y répondre, il fallait s'asseoir et . . . y penser.

En troisième agronomique, c'était, paraît-il comme un vrai malheur. A la qualité des questions l'on avait joint la quantité; ce qui eut pour effet d'activer la transpiration de plusieurs, et nécessita l'usage de la douche. . . l'épreuve terminée. Pour une fois, "Ben" n'a pas le temps de dormir. Ce qui est pire, le géant de la classe, la police d'Etat, — n'a pas pu trouver combien de kilogrammes d'osides, d'holosides et de glucides pouvait sécréter une abeille durant son année physiologique. Maurice doit écrire tout cela à sa mère, ce qui ne l'a pas empêché de dormir toute la journée, celle-ci commençant pour lui, . . . à midi!

Mardi, le 25 janvier:—

Toute médaille a son revers; l'exemption de cours et de laboratoires a le sérieux inconvénient de faire prendre aux professeurs trop de repos, ce qui provoque l'allongement des questions. Ainsi, ce matin, certains ont dû écrire un traité complet de Grande Culture; d'autres, en Physiologie Animale, ont renouvelé l'édition complète de Pizon. Plusieurs se sont étendus sur l'étude du "grand sympathique" . . . devinez pourquoi?

En seconde, les élèves n'ont pas pris au sérieux leur professeur de géologie; mais celui-ci fut sérieux et leur fit subir le "feu igné" de multiples questions, à tel point que plusieurs confondirent les dépôts de "tuf" avec les dépôts de charbon.

Ce soir, la plupart ont pris congé, les uns pour faire du "chesterfield", d'autres pour faire également du sport de plein air: du patinage! Mais ces derniers durent constater que les pompiers avaient oublié d'arroser la patinoire. Ce qu'il y eut d'accrobaties et d'atterrissages imprévus! . . .

Les plus sérieux ont senti le besoin d'aller "retremper" leur bouton, ou plutôt leurs résolutions au Cercle Lacordaire, où il y avait des élections. L'un d'eux y recueillit une fonction de secrétaire: un autre celle de "garde de corps". C'est ce qui fit qu'une Jeanne d'Arc put circuler, sans incident, et sans inquiétude, de la salle de réunion jusqu'à la Station! . . .

Mercredi, le 26 janvier:—

Grand silence, dès le matin! Examen de religion à dix heures! Ce que certains confrères en font . . . de la religion! Surprise: les questions qu'on attendait draconiennes se sont révélées plutôt faciles. . .

Depuis quelques temps, au village, circulent des rumeurs dont les échos nous parviennent jusqu'ici. Il s'agit de bruits de fiançailles, même de mariages; et même certains confrères iraient jusqu'à Québec surveiller leurs intérêts. . . Plusieurs jeunes filles du village rêveraient-elles de-

(suite à la page 6)

## Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

Le 21 février 1713 (gr. Janneau). Jeanne Savonnet, veuve en dernières noces de feu François Minville (1632-1711), demeurant dans la Seigneurie de la Bouteillerie, venait à Jean-François Pelletier (1684-1743), fils de Noël, et, par suite, son neveu, habitant dans la Grande-Anse, seigneurie de la Pocatière, une habitation, de 4 arpents de terre de front, suivant le contrat de concession, ne sachant au vrai où est la sortie de ladite devanture, dont ladite terre est provenue à la dite Jeanne Savonnet, par succession de feu Guillaume Soucy (1677-1712), son fils, comme à elle appartenant d'après quelle d. feu Guillaume Soucy a fait pendant son vivant..... Le 22 avril 1715 (gr. Janneau), Jeanne Savonnet, de meurant à la Bouteillerie, déclarait avoir recue 50 livres pour partie du paiement de la terre, située dans l'Anse aux Iroquois, qu'elle a vendue aud. Pelletier (27). Un acte de vente, au greffe d'Abel Michon, en date du 27 janvier 1714, paraît se rapporter à la même terre et aux mêmes parties. Il s'agit d'une vente de Jeanne Simont, veuve de François Minville, à Jean François Pelletier, habitant de la grande anse, d'une terre de 4 x 42 arpent, située en lence au Jaroir (sic), en la seigneurie de la Bouteillerie,..... tenant au nord-est aux terres non concédées et au surouest à Jean Gangnon dit Belleisle, et sur laquelle ils luy a environ de terre en culture deux arpent,..... la dite venderesse a laquelle ladite terre appartient suivant l'abandon qui luy a été fait par ses enfans et consentement d'iceux au droit qui leurs pouvoit appartenir par droit de dédit de défunt Guillaume Soucy leurs frere une acquisition par luy fait suivant l'acte passé devant le nore, soussigné,..... (Voyez au gr. Janneau la ratification, en date du 9 novembre 1714, d'une vente faite en 1710, par Philippe Ancelin et Madeleine Saint-Pierre, sa femme, à feu Guillaume Soucy). Peut-être Jean-François Pelletier habi-a-t-il cette terre pendant quelque temps vers 1717.

Jeanne Savonnet survécut dix ans à son troisième mari, François Minville. Elle décéda vraisemblablement à la Rivière-Ouelle, âgée d'environ 74 ans, et fut inhumée à cet endroit, le 12 mars 1721.

Terre (No 13) d'André Mignier-dit-Lajoie (1669-1729), de 4 x 42 arpents.

Lots cadastraux Nos 122 à 131

Nous avons vu qu'en 1692, Charles Aubert de la Chenaye avait baillé pour trois ans à André Mignier-dit-Lagassé père (1640-1727) et à son fils André Mignier-dit-Lajoie (1669-1729), sa terre de la rivière Saint-Jean. Les Mignier étaient peut-être rendus à la Pocatière depuis 1682.

Le 11 mars 1699 (gr. Chambalon), M. d'Auteuil concédait à André Mignier dit Lagassé fils (1669-1729), une terre de 4 arpents de large, sur 42 de profondeur, joignant au nord-est à celle de Pierre Soucy et au sud-ouest à celle de Philippe Boucher, à condition d'y tenir feu et lieu. Le nouveau censitaire signe: Andre Megner.

Cette terre de Lagassé, située entre celles de Sans Soucy (sic) et de Boucher est bien indiquée sur la carte de Catalogne, de 1709. Le dénombrement de 1723 mentionne qu'au dessus de Pierre Soucy est André la Gassé, qui possède 4 arpents de front sur lad. profondeur (42 arpent), chargés des memes cens et rentes (que les autres), lequel a maison, grange et Etable, 20 arpents de terre Labourable et 4 arpents de prairie, et qu'au dessus (de lui) sont la veuve et héritiers de feu Pierre (?) Boucher.

André Mignier possède aussi deux autres terres dans le second rang de la Pocatière:

1<sup>o</sup>, au sud-ouest de Joseph Saucier: est André Lagassé fils, qui possède 4 arpents de front sur lad. profondeur (42 arpents), chargés des memes cens et rentes (que les autres), lequel ne demeure point sur lad. terre et y a pareillement fait quelque desert: et qu'au dessus (de lui) est François saucier fils.

2<sup>o</sup>, au dessus de Philippe Boucher, est le d. André Lagassé, qui possède 4 arpents de front,..... (etc.), lequel ne demeure pareillement point sur lad. terre et n'y a point encore travaillé.

Le procès-verbal du grand chemin de la Grande-Anse, en 1738, semblerait indiquer que ce serait la terre (No 12) de Pierre Soucy qui passa à Pierre Corantin Denis-dit-Quimpert (1700-46). Cependant nous voyons au repertoire du notaire Janneau plusieurs actes de vente des héritiers d'André Mignier-dit-Lagacé au dit Quimpert, que nous n'avons pas eu la possibilité d'examiner, de sorte qu'il pourrait s'agir de la terre voisine (No 13) d'André Mignier. (Voyez: gr. Janneau, 13 juillet 1732, vente de Joseph Migner et Félicité Caouët, sa femme, à Pierre Corantin Denny dit Quimper, caporal de la compagnie de Cavagnal, entrepreneur de la goudronnerie pour le roy, demeurant dans la grande anse; 13 décembre 1736, vente sous seing-privé d'André Migné 1702-post 1749) à Pierre Denis dit Quimper, etc., etc).

Terre (No 14) de Philippe Boucher, de 4 x 42 arpents  
Lots cadastraux actuels Nos 132 à 148

On voit par les bornes de la terre précédente, au nord-est, en date du 11 mars 1699 (gr. Chambalon), que la terre suivante, au sud-ouest, appartenait alors à Philippe Boucher, qui devait être le remier concessionnaire. Philippe Boucher, né en 1666, fils de Jean-Galeran Boucher, de la Rivière-Ouelle, avait épousé, en 1693, Marie-Anne Mignier (1677-1750).

La carte de Catalogne, de 1709, mentionne cette terre de Boucher, bornée au nord-est à (André) Lagassé, et au sud-ouest à (Robert) Morain. Les actes de baptême des premiers enfants de Philippe Boucher furent inscrits sur les registres de la Rivière-Ouelle, mais son dernier enfant, né et décédé en 1715, alors que venaient se s'ouvrir les registres à Sainte-Anne, fut baptisé et inhumé dans cette paroisse. La famille Philippe Boucher occupait donc encore la terre en question.

L'aveu et dénombrement de 1723 mentionne à cet endroit, c'est-à-dire entre André la Gassé, au nord-est, et Robert Morin, au sud-ouest: la veuve et héritiers de feu Pierre Boucher, qui possèdent 4 arpents de front sur lade profondeur (42 arpents), chargés des memes cens et rentes (que les autres), lesquels ont maison, grange et Etable et 24 arpents de terre Labourable.

La terre en question était-elle passée de Philippe à Pierre Boucher, entre 1715 et 1723, et qui était ce Pierre Boucher? (Voyez au gr. Janneau, le 4 février 1715, un acte d'abandon de Pierre Boucher à son frère Philippe, tous deux enfants de Goleran Boucher). Nous ignorons si Philippe Boucher, époux de Marie-Anne Mignier, vivait encore en 1723, car le dénombrement mentionne une terre au deuxième rang de Sainte-Anne, appartenant à Philippe Boucher. En tous cas il mourut avant 1735, et sa famille demeurait encore à la Pocatière entre 1730 et 1772.

Terre (No 15) de Robert Morin (16.. ant 1735), de 4 x 42 arpents.

Lots cadastraux actuels Nos 149 à 189

Robert Morin, qui fut bédéau de Sainte-Anne, était apparemment fixé à la Pocatière dès 1695, car il fit baptiser un enfant à la Rivière-Ouelle, cette année-là. Marié, vers 1690, à Françoise Mignier (1674-1750), fille d'André Mignier-dit-Lagacé, arrivé à la Pocatière entre 1682 et 1692, il ne tarda pas à rejoindre ses beaux-parents, s'il n'y vint pas en même temps qu'eux.

La terre de Morain, entre celles de Boucher, au nord-est, et de Mich Lagassé, au sud-ouest, est bien indiquée sur la carte de Catalogne, de 1709. Le dénombrement de 1723 mentionne: qu'au dessus de la veuve et héritiers de feu Pierre (?) Boucher, est Robert Morin, qui possède 4 arpents de front, sur lad. profondeur (42 arpents) chargés de memes cens et rentes (que les autres), lequel a maison grange et Etable, 22 arpents de terre Labourable et 4 arpents de prairies, et qu'au dessus (de lui) est Michel lagassé.

Deux fils de Robert Morin possédaient alors des terres dans le second rang de la Pocatière:

1<sup>o</sup> Michel Morin (1702-34), qui possède 4 x 42 arpents, etc lequel ne reside point et n'a point encore travaillé sur lad. terre (bornée à Jean bapte houellet fils, au nord-est, et à Bernard houellet fils, au sud-ouest).

2<sup>o</sup> Pierre-(Joseph) Morin (1698-post 1763), qui possède 4 x 42 arpents.... etc., lequel ne demeure pareillement point sur lad. terre et n'y a point encore travaillé (bornée à Bernard houellet fils, au sud-ouest).

En 1738, cette terre (No 15) était passée à André Morin (1707-post 1750), fils du premier concessionnaire (30).

(27) Obligeance de M. Louis-J. Pelletier, archiviste judiciaire à la Rivière-du-Loup.

(30) Cf: Pierre-Georges Roy, Inventaire des Procès-Vervaux des Grands-Voyers, vol. I (1928), pp. 20 à 172; copies obligeamment fournies par M. Antoine Roy, Archiviste de la Province de Québec.

(à suivre)

## Retour de France

Monsieur le Commandant Lucien Beaugé, nous est revenu le 27 janvier dernier, d'un court voyage en France. Le Commandant nous avait laissé en septembre 1948 pour rejoindre sa famille en Bretagne. Malgré l'insistance de leurs enfants, M. Beaugé et son épouse sont de nouveau parmi nous, et pour longtemps, nous l'espérons.

Il serait trop long de décrire à nos lecteurs la carrière féconde de M. le Commandant Beaugé. Nous soulignerons simplement que pendant dix-huit ans, il entreprit, au profit de la France, des recherches océanographiques sur les Bancs de Terre-Neuve, dans les eaux du Groenland et sur toutes les mers du globe.

Notons en particulier qu'il fit plusieurs voyages de recherches dans les eaux canadiennes. En 1934, il pointait sur l'Île d'Anticosti pour réussir un fructueux coup de chalut, dans un temps où la pê-



che était presque stérile. Il démontrait une fois de plus le rôle nécessaire de la science dans la technique de la pêche.

Au printemps de 1939, il venait s'établir au Canada, et prenait charge des cours d'océanographie, navigation et pêche, à l'École Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Au cours de l'été, le Commandant continuait ses recherches dans les eaux du fleuve et du Golfe St-Laurent, dressant plusieurs cartes de fonds.

Entre temps il publia plusieurs volumes, dont le Manuel du Pêcheur; les Fluctuations de poissons de l'Est de l'Atlantique et Manuel des Grandes Pêches Maritimes, etc. De plus, M. Beaugé est conférencier remarquable, plusieurs fois invité par les différents clubs de la Province. Il est surtout connu à la radio par ses intéressantes causeries au Réveil Rural et au Choc des Idées.

N'oublions pas que le Commandant est aussi l'un des fidèles collaborateurs de notre journal. Nous apprécions grandement, cher Commandant, les nombreux articles que vous avez écrits pour "A Pleines Voiles" et soyez assuré que nos lecteurs vous lisent avec plaisir. En leur nom et en le nôtre, merci Commandant.

Société Historique de Kamouraska.

## JOURNAL de MM. Baby, Taschereau et Williams

En 1775, lors de l'invasion du Canada par les armées bostonnaises, un certain nombre de Canadiens manifestèrent beaucoup de sympathie pour la cause de ces rebelles. Etant donné, que la collaboration avec l'ennemi est considérée comme une offense majeure, le gouverneur Sir Guy Carleton, crut devoir intervenir. Il nomma trois commissaires spéciaux, MM. Baby, Taschereau et Williams pour faire une enquête précise sur ce manque de loyauté. Ces messieurs, après avoir parcouru la région de Québec, rédigèrent un procès-verbal détaillé de leurs inquisitions auquel on a donné le nom de *Journal des MM. Baby, Taschereau et Williams*.

Voici quelques passages de ce document qui peuvent intéresser les gens de notre région:

### Sainte-Anne

Mr Porlier, curé.

Samedi 13 juillet.

La milice assemblée à 3 heures de l'après-midi.

Lecture de nos commissions.

Nous avons réformé le sieur Augustin Roy dit Lauzier, capitaine pour le Roy, tant par sa faiblesse pour les rebelles qu'à cause de son grand âge.

Nous avons réformé également Baptiste Pelletier, enseigne pour le Roy, pour faiblesse également envers les rebelles entr'autres pour avoir commandé le nommé Charles Lagacé par ordre du capitaine Roy d'aller avec sa voiture aider à mener le bled de Mgr Duchesnay chez le sieur Lebrun au Cape pour le service des rebelles.

### Appelé et indigné:

Germain Dionne capt. pour les rebelles

Joseph Soucy lieut. " " "

Jean Aintel dit St-Jean ens.

Charles Lagacé

François Chrétien sergents

Etienne Bohay

Pierre Quimper

Quoiqu'il y en eut d'absents nous les avons tous déclarés indignes et incapables de jamais posséder d'employes pour le gouvernement.

### Réforme des baillis.

Nommés et commissionnés pour officiers:

Augustin Roy fils dit Lauzier Capt. actuellement prisonnier

Bernard Lizot lieutenant

Jean Ouelet enseigne

Louis Lauzier

Sébastien Ouelet sergents

Gabriel St-Pierre

Moïse Beaulieu

Harangue à l'ordinaire pour recommander aux officiers la justice mais surtout la fermeté dans l'exécution des ordres du Roy, pour faire arrêter tout étranger suspect et elles personnes mêmes les femmes qui tiendront des propos contre le gouvernement en faveur des rebelles, pour faire tenir les chemins en bon ordre, pour les inviter d'aller en ville comme précédemment etc.

Revue en bon ordre de 94 hommes. Vive le Roy etc.

### Observations

Nous remarquons que les sieurs Augustin Roy et Baptiste Pelletier ont toujours paru zélés pour le service du Roy et qu'il n'y a eu que l'ignorance et la crainte qui les ont fait écarter de leur devoir.

Germain Dionne et Clément Gosselin sont deux fameux rebelles qui ont aidé les ennemis du gouvernement de tout leur pouvoir. Ils ont soulevé des esprits, engagé du monde pour le service du Congrès, baffoué et menacé les royalistes.

Le dit sieur Clément Gosselin ne s'est pas contenté d'une telle conduite seulement dans cette paroisse, il a parcouru toutes les autres jusqu'à la Pointe Lévy, prêchant la rébellion partout, excitant à piller le petit nombre des zélés serviteurs du Roy et à les faire arrêter; lisant lui-même aux portes des églises et forçant quelques fois les officiers du Roy à lire les ordres et proclamations des rebelles.

Il passait pour officier ambulant du Congrès et en cette qualité recrutait et établissait quelques fois des officiers.

Ce fameux scélérat ainsi que Germain Dionne n'ont point paru depuis la déroute des rebelles.

Le nommé Joseph Dionne notaire a commandé une assemblée pour inviter les gens de la paroisse à s'engager pour le Congrès.

Il a servi de greffier dans les interrogatoires faites par Germain Dionne son neveu et Clément Gosselin, gendre de Germain Dionne à l'occasion de l'évasion de Mrs Riverin Blondin et Ferré.

Louis Gosselin  
Langlois munier  
Le bonhomme Pasquet

Charles Lagacé  
sont du nombre des plus séditieux et des plus affidés aux rebelles.

Voici les noms de ceux qui se sont engagés au service des rebelles sur le nombre des quelques-uns étaient à l'action passé à St-Pierre:

Les deux fils du bonhomme Pasquet  
Les 3 fils de la veuve Pierre Deschaine

Les fils de Germain Dionne

Bazil Lagacé

Antoine Chrétien

Germain Duplessi fils

Le fils d'Augustin Dionne

Gagné

Augustin Fournier

François Ayot

Louis Langlois

Louis Gosselin

Louis Moreau

Gervais

Le fils de Joseph Dionne

Le petit Jean Bohay

Le nommé Ross écossais a reçu plusieurs mauvais traitements des rebelles; il lui enlevèrent la charge de six voitures en vivres, cependant quelques pétendent qu'il leur avait vendu les dits vivres, soit par crainte ou pour en tirer parti.

Le dit sieur Ross après l'action de St-Pierre ayant abandonné sa maison pour éviter la poursuite des rebelles; ceux-ci chargèrent la goelette du dit sieur Ross d'une assez grande quantité de provisions qu'ils trouvèrent dans sa maison. Ils la menèrent jusqu'à St-Roch où il l'abandonnèrent précipitamment sur la nouvelle que les vaisseaux du Roy approchaient.

Cette goelette fut ramenée peu après avec les provisions chez le sieur Ross.

Vous avez cy après les noms de ceux de cette paroisse qui étaient pour le Roy à l'affaire de St-Pierre:

Augustin Lauzier père encore prisonniers

Augustin Lauzier fils

Du chouquet Jean Ouelet

Bernard Saussier Williams, anglais, pris.

Pierre Chouinard Joseph Francoeur

Les deux nommés Clermont menuisiers  
un capitaine de navire naufragé à Mille Vaches mort de sa blessure.

Voici les noms de ceux de cette paroisse qui étaient restés avec Mr Beaujeu à la Pointe à la Caille:

Le nommé Ross

Sébastien Ouelet

Le nommé Degravier

Le nommé Marot

Le domestique de Ross

Bernard Lizot père

Bernard Saussier père

Antoine St-Pierre

Thomas Lamy

Antoine Guy

Belonie Boutote

Jean-Baptiste Lebrun

Jean Lafrance père

Gabriel St-Pierre père

Les habitants de cette paroisse ont voituré pour les rebelles; le plus grand nombre leur ont été affectés. Quelques-uns furent l'automne dernier monter la garde dans l'ance seulement une nuit.

Partis pour la Rivière-Ouelle à 11 heures du matin.

### Dons à la Société Historique de Kamouraska

1) *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* par Mgr Wilfrid Lebon  
don de l'auteur

2) *English Grammar* by Rev. A. Bernier M.A.  
don de l'auteur

3) *Elégie* par Jean-Baptiste Martin, notaire de Saint-Pascal  
don de Madame Jos. Power de St-Pascal.

4) *La Grand Tronciade* par Arthur Cassegrain  
don de M. l'abbé Elisée Simard, curé de St-Damase, L'Islet

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00  
6 mois \$1.25  
Le numéro \$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.

Circulation, au 26 décembre 1948, 1,911 numéros

## Monsieur Jean-Marie Gauvreau à l'Intitution Chanoine- Beaudet

Du 17 au 21 janvier, les étudiantes de troisième et de quatrième années de l'Ecole Normale et de l'Ecole Supérieure d'enseignement ménager de Saint-Pascal de Kamouraska ont bénéficié d'une série de dix cours donnés par Monsieur J.-M. Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble à Montréal. Ses conférences accompagnées de projections lumineuses firent connaître aux élèves l'évolution de l'art à travers les siècles.

L'architecture et la sculpture ont été créées par les Egyptiens; leurs premiers monuments connus sont les tombeaux: pyramides, sphynx; les colonnes des édifices représentent des formes végétales empruntées au lotus et au papyrus.

Par la parole et l'écran, M. Gauvreau transporte son auditoire en Grèce où il fait admirer les trois ordres d'architecture: dorique, ionique et corinthien; ils sont appliqués à la construction des temples, dont les ruines attestent encore aujourd'hui la splendeur.

L'architecture conserve son originalité sous les périodes grecque et romaine. Les statues, généralement de pierre dure, représentent de grands personnages et des animaux réels ou fantastiques; les hypogées conservent quantité d'objets qui illustrent la perfection des arts industriels.

L'art roman, qu'il ne faut pas confondre avec le romain apparaît avec ses caractéristiques bien marquées ainsi que l'art gothique. Le style de la Renaissance est un retour aux doctrines et aux oeuvres antiques; pour la première fois se voient les lignes de perspective. Puis c'est l'art de Louis XIV, de Louis XV, et de Louis XVI; les maîtres n'en seront jamais dépassés.

Dès la Révolution, grâce à une connaissance plus exacte de l'antiquité et sous l'influence particulière de peintres célèbres, l'art décoratif déjà simplifié à la fin du règne de Louis XVI, se caractérise par des contours et des profils sobres, plutôt sévères. Les murs sont ornés de fresques; le cygne, emblème du sommeil, se trouve sur les lits du siècle Empire; les chaises, les guérisons, les meubles, en particulier le coffre, reprennent les formes antiques et reçoivent des ornements empruntés aux anciens. "C'est bien vrai de répéter qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil".

Après cette époque qui atteste le goût d'un art recherché et surchargé, le XIX siècle marque une décadence lamentable et l'on s'achemine vers la période de l'art moderne. On constate de nouveau que "le beau n'est pas le difficile, même s'il est difficile d'arriver au beau" puisqu'on y retrouve la ligne la plus simple rehaussée de décorations.

Déjà les cours s'achèvent et c'est à regret que les élèves y songent. Le dernier jour, une exposition de motifs de bronze: mascarons, culs de lampe, galbe d'une patte de chaise; de très beaux spécimens de travaux sur bois; marqueterie et mosaïque, suscite l'admiration des visiteurs. La collection des richesses artistiques que M. Gauvreau met sous les yeux comprend aussi des échantillons de soieries fabriquées à différents siècles et même une robe portée par une grande dame du XVIIIe siècle.

Les étudiantes de l'Institution Chanoine-Beaudet ont reçu en ces jours une culture magnifique, vraiment enviable, complément de leurs cours de décoration intérieure, de littérature et d'histoire.

A l'issue de la dernière conférence, Monsieur l'abbé Charles Frève, principal de l'Ecole Normale, adresse au nom du personnel un mot de remerciement au professeur érudit qu'est Monsieur Jean-Marie Gauvreau. Il souligne le quasi lien de parenté de Monsieur le Directeur avec l'Institution, puisque Monsieur l'abbé Gauvreau, autrefois du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, oncle du conférencier, a déjà fait un séjour à Saint-Pascal.

Monsieur Jean-Marie Gauvreau, ajoute Monsieur le Principal, a le don suprême de l'enseignement. Il sait magnifiquement inculquer le culte du beau. Ses longues expériences, ses connaissances couronnées par la visite des lieux et des choses les plus artistiques de l'Europe et d'ailleurs lui valent une renommée digne d'éloquence.

Les élèves et les religieuses de l'Institution, quelques dames de l'Ouvroir Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, du cercle d'étude. Monsieur le Principal de l'Ecole se firent un plaisir et un devoir d'assister régulièrement aux conférences. L'auditoire garde un souvenir reconnaissant et précieux du passage de Monsieur Gauvreau à l'Institution-Chanoine-Beaudet.

Une élève de 3e année de l'Ecole Normale.  
Institution Chanoine-Beaudet,  
janvier 1949.

# BAnQ NUMÉRIQUE

## *Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 23 février 1949, des soumissions pour la reconstruction du quai de Notre-Dame-du-Portage, comté de Rivière-du-Loup, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour reconstruction du quai, Notre-Dame-du-Portage, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Notre-Dame-du-Portage, P.Q.

REMARQUE.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 28 janvier 1949.

## Chronique étudiante

(suite de la page 3)

jà de "châteaux à Ste-Anne" (pas en Espagne, n'est-ce pas?)... Il n'y a pas de mal.

Ce soir, partie sensationnelle de notre équipe de hockey contre St-Pacôme. "Brimseck-Gilbert" garda les buts. L'équipe adverse était dirigée par un arbitre des plus costaud: il distribua 22 minutes de punitions à nos gars! La sagesse même du Panthéon du Hockey,—le suave Guy,—a enregistré la première punition de sa carrière! Malgré cela, nos porte-couleurs ont pu annuler. Plusieurs blessés ont pu bénéficier des consolations morales, sinon médicales, d'admiratrices nombreuses, même de consœurs venues de Ste-Anne leur apporter le témoignage de leur dévouement.....

Jeudi, le 27 janvier:—

*Journée des comptes!*.. Après avoir construit (sur le papier), pendant tout l'avant-midi, des poulaillers pour coqs et poules, des étages avec fenêtres tout autour, salle de bain pour vaches et veaux, avec miroir et cuisine, et avec l'indispensable rigole pour les sous-produits de l'alimentation, nos gars n'en étaient pas au bout de leur peine... Cet après-midi ils ont dû rendre compte de l'administration de... leur ferme. Malgré les bâtiments coûteux construits quelques heures plus tôt, la plupart réussirent à marquer un profit net dépassant même le salaire moyen de l'Agronome,—près de \$1,500.00 en temps de guerre.—

Le film de ce soir s'est vu octroyer autant d'appréciations que de spectateurs; les goûts sont si différents! Mais qu'est-ce que c'est, à côté de l'occasion offerte aux étudiants d'observer les toilettes "dernier cri" de la gent féminine de Ste-Anne?

Vendredi, le 28 janvier:—

Enfin, de la neige! Les "skiphiles" vont pouvoir s'en donner à coeur joie.

## — DEFI —

Le Club "Les LIONS" de Sainte-Anne-de-la-Pocatière lance un défi aux Clubs de Hockey de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et au club "BON SECOURS" de l'Islet-Village.

Les LIONS comptent certes faire bonne figure contre les vaillants sportifs de l'Ecole, et sauront vaincre le mur infranchissable des deux défenses Laverdière et Lavigne, et du cerbère Gilbert.

A quand la rencontre?

Le coopératisme s'établit rapidement à Ste-Anne. Par exemple, la possession de "parkas" en commun. Quelques-uns pratiquent ce partage même avec des amies, —ce qui a pour effet de bouleverser les vieilles conceptions capitalistes des autres. . . .

Ce soir, nous voulions nous reposer sur nos lauriers. Mais non. Demain, il nous faudra mesurer et drainer convenablement des champs au moyen de planches bombées. . . . Par une saison pareille! . . .

Mais il y a encore plus tragique; les élèves de deuxième ont eu coup sur coup leurs plus terribles examens: chimie organique et chimie physique. C'a eu pour effet d'augmenter la température de quelques chambres où l'on étudiait au point qu'il fut défendu même d'y allumer une cigarette, par précaution! On avait fait, par précaution aussi la râfle de toutes les cordes disponibles, par crainte de suicide à la Panouille! . . .

Samedi, le 29 janvier:—

Enfin le dernier jour d'examen! Bon nombre sont tellement anxieux qu'ils répondent de façon étrange au dernier examen. Exemples:

1) . . . . (censuré). 2) . . . . (censuré) . . . etc

D'autres, toujours sérieux, se rendent jusqu'au bout de la dernière question et . . . manquent leur train!

Ils n'ont pas fait partie de la caravane d'universitaires voutés, écrasés sous le poids de leurs derniers examens et de leurs . . . valises, aussi! Tous partent le sourire aux lèvres, goûtant à l'avance la douce intimité du foyer familial, chez leur père, ou chez . . . son père!

A tous ces confrères, amis et amies, nous souhaitons une agréable fin de semaine, beaucoup de plaisir et de succès en affaires. . . .

Roger PAQUIN, e.s.a.

P.-S.—(S.I.B.) Spéciale.—

Nous apprenons en dernière heure que l'auteur de la précédente chronique prenait le train en direction de Montréal, ce samedi, 29 janvier 1949. D'après les témoins du départ, monsieur exhibait: toilette impeccable, cravate savamment nouée cheveux ondulés, pantalons tranchant comme la lame d'un rasoir! N'eut été que de ces énormes "bottes de mouton", le voyageur aurait été pris pour "le prince des élégances!"

Aussi les rumeurs circulent, se superposent les unes sur les autres, à l'effet que la vieille capitale serait le lieu d'une "messe basse", au cours de l'été prochain.

Aux intentions de M. Paquin, un lampon sera sacrifié devant la statue de Notre-Dame des Amours. Puisse le ciel bénir . . . son voyage!

Service de l'Information Bénévole.

## La grande vente à réduction de l'Union Agricole Ltée ne finira que le 15 février au soir.

Plus de deux semaines, de meilleurs chemins, aubaines plus nombreuses à votre disposition.

BOTTINES de feutre pour hommes, COUVERTURES neuves (armée),

OREILLERS de plume, BAS de travail, BAS de laine et coton pour dames, BAS de soie, GANTS et MITAINES de laine le tout réduit de 10% à 20%.

PALETOTS d'hiver, Etc.

A prix ordinaire: Toile métallique pour porte, en cuivre et acier.

ROUETS à filer, moteurs et contrôles pour machine à coudre, filière à boulon,

AVERTISSEURS d'incendie,

COMBINAISONS ouatés pour hommes et enfants.

# L'UNION AGRICOLE Ltée

## Ste-ANNE de la POCATIERE